

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/968

Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social, santé/personnes SDF) pour un montant de 1 342 750 euros - Autorisation de signer les conventions de financement

Action Sociale

Rapporteur : Mme RUNEL Sandrine

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGHEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/968 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES EN DIFFICULTE (AIDE ALIMENTAIRE, ACCUEIL DE JOUR, LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL, SANTE/PERSONNES SDF) POUR UN MONTANT DE 1 342 750 EUROS - AUTORISATION DE SIGNER LES CONVENTIONS DE FINANCEMENT (ACTION SOCIALE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les visages de la précarité ont changé, la décentralisation a profondément modifié le paysage politico administratif, les contraintes croissantes ont conduit à exiger des résultats immédiats peu compatibles avec le temps nécessaire à l'insertion des plus en difficultés.

Cela nous oblige à repenser radicalement les modes d'élaboration des politiques sociales et les relations des pouvoirs publics avec la vie associative, partie prenante de cette action, ainsi qu'avec les publics concernés.

L'exclu n'est plus aujourd'hui la figure caricaturale de l'homme seul, SDF, sans travail et sans ressource, sans famille. La précarité et l'exclusion peuvent concerner tout un chacun : de jeunes adultes en rupture familiale, des femmes victimes de violences, des femmes et des hommes qui travaillent sans pour autant avoir des ressources suffisantes pour se loger, se nourrir convenablement ou se chauffer.

Ces personnes sont exclues de tous les droits, ou d'une partie.

Les réponses qui doivent être proposées reposent sur trois principes essentiels :

- Investir dans la solidarité ;
- Agir pour l'accès aux droits fondamentaux ;
- Protéger ceux que le contexte social fragilise.

La politique de solidarités de la ville s'engage au travers de son plan de mandat à créer des interactions et s'intégrer au cœur de l'action territoriale menée par la ville dans les secteurs de la santé, de l'insertion, de l'économie, du logement, de l'éducation, de la culture.

C'est dans cette logique de projet global où l'objectif de solidarité traverse l'ensemble des politiques publiques, que la Ville de Lyon fait le choix de conduire une politique sociale visant à co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire une ville inclusive et solidaire. L'accès au logement ou à l'hébergement pour toutes et tous, à l'alimentation et à l'hygiène, l'accès aux droits sont les axes prioritaires du projet social qui se déclineront en actions directes du CCAS mais aussi à travers le soutien aux structures associatives présentes sur le territoire et œuvrant dans les champs :

- De l'aide alimentaire ;
- Des accueils de jour : tous publics ou spécifiques (publics jeunes, femmes isolées...) ;
- De la lutte contre l'exclusion et le maintien du lien social ;
- De l'accès à l'hygiène et aux soins.

Que ce soit au titre de leur fonctionnement général ou ciblées sur des projets spécifiques s'inscrivant dans la politique sociale de la Ville de Lyon, les associations ci-dessous ont déposé des demandes de subventions qui vous sont soumises pour l'exercice 2021 :

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020 (€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
AIDE ALIMENTAIRE	La Passerelle d'Eau de Robec	21 rue des Capucins 69001 Lyon	10 000	7 000	Fonctionnement global	65748/523/LC n° 41012
	Equipes Saint Vincent Lyon Saint Jean	8 avenue du Doyenné 69005 LYON	4 000	4 000	Fonctionnement global. Distribution alimentaire et actions destinées au développement et maintien du lien social.	
	Les Restaurants du Cœur	6 – 12 Espace Henri Vallée 69 007 LYON	50 000	50 000	Fonctionnement global	
	Banque Alimentaire du Rhône	127 av Franklin Roosevelt 69150 DECINES	40 000	40 000	Fonctionnement global	
	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 LYON	47 000	40 000	Restaurant municipal : repas servis aux personnes démunies le week-end et les jours fériés	
	Société Saint Vincent de Paul	19 quai Tilsitt 69002 Lyon	4 000	4 000	Fonctionnement global	
ACCUEIL DE JOUR	A.L.I.S.	2, petite rue des Feuillants 69001 LYON	45 000	38 000	Fonctionnement global Activité : accueil de jour	65748/523/LC n° 41277
	Fondation A.J.D. OREE – A.J.D.	(OREE-A.J.D.) 15rue du Dauphine 69003 LYON	35 000	35 000	Fonctionnement global. Activité : accueil de jour à destination du public jeune.	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020(€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
ACCUEIL DE JOUR	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	27 000	25 000	Accueil de jour pour adultes sans enfant, en situation d'exclusion et de précarité	65748/523/LC n° 41277
	Au Tambour	17 Avenue Sidoine Apollinaire 69009 LYON	4 000	5 000	Accueil de jour femmes isolées	
	FNDSA	3 rue Père Chevrier 69007 LYON	15 240	20 000	Fonctionnement général de la structure "Accueil de jour St Vincent"	
			61 500	51 500	Fonctionnement général de la structure "La Rencontre"	
			23 000	23 000	Fonctionnement général de la structure "Maison de Rodolphe"	
	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	175 000	165 000	Accueil de jour pour personnes sans domicile fixe	
Les petits Frères des Pauvres	2 rue St Gervais 69008 Lyon	10 000	10 000	Accueil de jour pour les personnes de plus de 50 ans avec une offre à l'hygiène et au petit déjeuner afin de favoriser la rencontre, l'écoute et la socialisation à cette population.		
Santé / personnes S.D.F.	Péniche Accueil	Péniche « Le Balajo » face au 37, quai Gailleton 69002 LYON	23 000	25 000	Soutien à l'action « hygiène » conduite par l'organisme au bénéfice de personnes en situation précaire.	65748/523/LC n° 41280
	ALYNEA	53 rue Dubois –Crancé 69600 OULLINS	10 000	10 000	Samu Social / maraudes jeunes 16/25 ans, accueil, écoute, orientation	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020(€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Santé/personnes S.D.F	A.R.H.M	290 route de Vienne 69008 LYON	14 000	10 000	290 route de Vienne 69008 LYON	65748/523/LC n° 41280
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	Amicale du Nid - Rhône	29 rue Saint Jean de Dieu 69007 LYON	35 000	35 000	Fonctionnement global. Activité : accompagnement social des prostituées.	65748/523/LC n° 41273
	FNDSA	4 rue Père Chevrier 69007 LYON	175 000	175 000	Fonctionnement global Centre Gabriel Rosset	
			22 000	22 000	Fonctionnement du Pôle d'accompagnement renforcé	
	Secours Catholique	76, rue d'Alsace 69100 Villeurbanne	12 000	15 000	Fonctionnement global	
	AMAHC (ex ASSAGA)	28 rue Denfert Rochereau 69004 LYON	5 000	4 000	Fonctionnement global	
	La Porte Ouverte	85, rue Jaboulay 69007 LYON	1 000	2 000	Fonctionnement global. Activité : accueil et écoute de personnes en détresse.	
	SOS AMITIE Région de Lyon	25 Cours du Docteur Damidot 69100 VILLEURBANNE	2000	2000	Ecoute anonyme des personnes en souffrance et prévention du suicide	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020(€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	LAHSO	259 rue Paul Bert 69003 LYON	63 000	53 000	Fonctionnement global	65748/523/LC n° 41273
	Habitat Humanisme Rhône	9 rue Mathieu Varille 69007 LYON	150 000	150 000	Fonctionnement général de la "Maison des Amies du Monde"	
	Médecins du Monde	10 rue Ste Catherine 69001 LYON	15 000	15 000	Fonctionnement du Centre d'accueil, de soins et d'orientation	
	ATD QUART MONDE	28 rue de l'Annonciade 69001 LYON	7 000	7 000	Université populaire Quart Monde Rhône-Alpes	
			-	2 000	Action promotion familiale Langlet Santy (8 ^{ème})	
	Secours Populaire Français – Fédération du Rhône	21 rue Galland 69007 LYON	30 000	30 000	Fonctionnement global Accueil, orientation de personnes en difficulté	
	Vestibus	Mairie du 4 ^e 133, bd de la Croix-Rousse 69004 LYON	2 000	1 000	Fonctionnement global. Distribution de vêtements aux personnes SDF.	
	A.R.H.M	290 route de Vienne 69008 Lyon	3 250	3 250	Fonctionnement centre d'action contre l'isolement et le suicide (Centre ATIS)	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020(€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	A.L.Y.N.E.A	53 rue Dubois Crancé 69600 Oullins	110 000	100 000	Fonctionnement global	65748/523/LC n° 41273
	FORUM REFUGIES – COSI	28 rue de la Baisse 69100 Villeurbanne	60 000	60 000	Fonctionnement global	
	CLASSES	34 Cours de Verdun 69002 LYON	2 500	2 500	Permettre à tout enfant vivant sur le territoire de l'agglomération lyonnaise d'avoir accès à la scolarisation et à la formation dans le respect de ses droits fondamentaux	
	CSF	279 rue Duguesclin 69003 LYON	-	7 500	Défense des intérêts des familles dans les principaux domaines de la vie quotidienne. Accès aux droits logement, santé, éducation et consommation.	
	Entraide Protestante de Lyon	30 rue Rachais 69007 LYON	15 000	15 000	Pôle action sociale Lutte contre l'exclusion, aide aux personnes en difficulté	
	Fondation Armée du Salut – Etablissement de Lyon	131 avenue Thiers 69006 Lyon	18 480	15 000	Fonctionnement global (Cité Urgence Femmes).	
	EMMAUS CONNECT	104 Route de Vienne 69008 LYON	5 000	5 000	Permettre l'inclusion numérique auprès des plus fragiles, et faire des nouvelles technologies un levier d'insertion sociale	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention(s) allouée(s) en 2020(€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
	La Cloche Auvergne Rhône Alpes	Mairie du 1 ^{er} Arrondissement 2 Place Sathonay 69001 Lyon	5 000	3 000	Mettre en place des projets qui participent à la réhabilitation de l'image des plus démunis	
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	Comité Protestant de la Duchère	309 avenue Andrei Sakharov 69009 Lyon	1 000	1 000	Actions « Vestiaire Solidaire de la Duchère ».	65748/523/LC n° 41273
			1 000	1 000	Accueil et accès aux droits - actions de développement social.	
	Bagage' Rue	10 rue Diderot 69001 Lyon	10 000	15 000	Fonctionnement global. Activité : Créer et gérer – de manière participative et ouverte sur le quartier – un ou des lieux de consignes de biens personnels sur l'agglomération lyonnaise	
	Mouvement du Nid	70 rue Rachais 69007 Lyon	3 000	3 000	Agir sur les causes et les conséquences de la prostitution en vue de son abolition.	
	Croix Rouge Française	17 rue Crépet 69007 Lyon	14 000	14 000	Aide à la précarité	
	LALCA	6 rue des Fantasques 69001 Lyon	1 000	2 500	Conception artistique autour de la Ville et des habitants - Action artistique auprès des Bains douches	
	Dispensaire Vétérinaire Etudiant	1 avenue Bourgelat 69280 Marcy l'Etoile	-	1 500	Utiliser le lien émotionnel fort entre les personnes en grande précarité et leur animal pour leur permettre de retrouver une place dans la société	

Champs d'intervention	Organismes	Adresse (siège)	Montant /subvention (s) allouée (s) en 2020 (€)	Montant /subvention proposée pour 2021 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2021	Article budgétaire/ fonction/ligne de crédit (enveloppe)
Lutte contre l'exclusion, et maintien du lien social	ENTOURAGE	7 rue Jean Marie Leclair 69009 LYON	3 000	3 000	Agir contre l'exclusion des personnes SDF en fédérant autour d'elles un réseau de voisins solidaires	65748/523/LC n° 41273
Opération été	Secours Populaire	61 rue de Galland 69007 LYON	15 000	15 000	Vacances des oubliés	65748/523/LC n° 41269

Par ailleurs, des conventions afférentes à plusieurs des subventions proposées sont également soumises à votre approbation. Ces conventions concernent des organismes pour lesquels, soit le montant proposé de l'aide financière est égale ou supérieure à 23 000 €, soit ce montant cumulé avec celui d'un ou plusieurs financements déjà alloués en 2021 est supérieur à 23 000 €. Ces documents contractuels précisent notamment le contenu des actions que s'engagent à conduire ces mêmes organismes, en contrepartie des financements reçus. Les associations concernées par une convention sont les suivantes :

- ALIS ;
- Amicale du Nid ;
- Banque Alimentaire ;
- Fondation AJD ;
- Forum Réfugiés ;
- Habitat et Humanisme ;
- Restaurants du Cœur ;
- ALYNEA ;
- Fondation Armée du Salut ;
- Foyer Notre Dame des Sans Abris ;
- LAHSO ;
- Péniche Accueil ;
- Secours Populaire Français.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Solidarités - Vie des aînés - Droits et égalités - Santé et prévention ;

DELIBERE

- 1- Les subventions susmentionnées sont allouées aux organismes énumérés dans le tableau ci-dessus, pour une somme globale de 1 342 750 euros.
- 2- Les conventions de financement susvisées, établies entre la Ville de Lyon, ALIS, ALYNEA, Amicale du Nid, Fondation Armée du Salut, Banque Alimentaire, Foyer Notre Dame des Sans Abris, Fondation AJD, LAHSO, Forum Réfugiés, Péniche Accueil, Habitat et Humanisme, Secours Populaire Français, Restaurants du Cœur, sont approuvées.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document s'y afférent.
- 4- Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 1 342 750 euros sera financé comme suit :
 - Pour une somme de 145 000 € à partir de l'enveloppe « Aide Alimentaire » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41012) ;
 - Pour une somme de 372 500 € à partir de l'enveloppe « Accueil de Jour » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41277) ;

- Pour une somme de 45 000 € à partir de l'enveloppe « Santé / personnes SDF » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41280) ;
- Pour une somme de 765 250 € à partir de l'enveloppe « FIAS » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41273) ; après transfert d'un crédit de 30 000 € à partir de l'enveloppe « Aide Alimentaire » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41012) ; après un transfert de crédit de 5 000 € à partir de l'enveloppe « Opération été » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41269) ; après un transfert de 7 500 € à partir de la Mission Egalité (Développement Territorial) ;
- Pour une somme de 15 000 € à partir de l'enveloppe « Opération Eté » (article 65748, fonction 523, ligne de crédit n° 41269).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET